

et pour s'en servir dans la guérison des malades. Le second jour, la foule ne se contenta pas de faire toucher des reliques au cadavre; on commença à dérober au saint des parcelles de ses habits; puis on lui coupa les cheveux; enfin la profanation avait été portée à tel point, que le corps, entièrement nu et placé sur l'autel de la Vierge, était devenu un objet de scandale et d'horreur.

Pendant sa vie, Bernard s'était montré l'un des plus ardens séides du despotisme pontifical, et l'ennemi le plus implacable des hérétiques. Ce fervent apôtre des croisades infecta l'Europe de moines noirs, et fonda à lui seul trois cent soixante-douze monastères; aussi l'Église l'a-t-elle canonisé.

Saint Bernard a laissé des ouvrages remplis d'un mysticisme bizarre et incompréhensible, ainsi qu'on pourra en juger par la lettre suivante qu'il adressait à l'abbé Arnold :

« J'ai reçu votre charité avec charité, mais sans plaisir, car  
 » le plaisir n'a pas de douceur dans l'amertume. Suppliez le  
 » Sauveur de me sauver à mon heure suprême, et cuirassez-  
 » moi de vos prières afin que le tentateur ne trouve pas sur  
 » moi de place où porter ses coups. Je vous écris moi-même,  
 » afin qu'en reconnaissant la main, vous reconnaissiez le  
 » cœur..... »

## ANASTASE IV,

MANUEL COMNÈNE,  
empereur d'Orient.

173° PAPE.

LOUIS VII,  
roi de France.

Élection d'Anastase. — Guillaume, métropolitain d'York, est rétabli sur son siège. — Différends entre l'Église et l'empire. — Privilèges accordés aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Mort du pape Anastase.

Après les obsèques d'Eugène, les cardinaux s'assemblèrent à Saint-Jean de Latran pour lui donner un successeur, et choisirent Conrad, évêque de Sabine, Romain de naissance, qui fut proclamé pape sous le nom d'Anastase IV.

Le nouveau pontife était un vieillard vénérable, que distinguait surtout une extrême régularité de mœurs et une grande expérience des usages de la cour de Rome. Dès que la nouvelle de son élection se fut répandue en Angleterre, un métropolitain d'York, nommé Guillaume, qui avait été injustement déposé par Eugène dans le concile de Reims, accourut à Rome pour demander la révision de la sentence prononcée contre lui. Anastase, après s'être fait rendre compte des pièces du jugement, reconnut que son prédécesseur s'était rendu coupable d'une grande iniquité en condamnant un innocent; il révoqua la sentence de déposition, rétablit Guillaume dans toutes ses dignités, et lui accorda même le pallium.

Ensuite le saint-père s'occupa d'arrêter les effets déplora- bles de la guerre que son prédécesseur avait soulevée im-

prudemment entre l'autel et le trône, et qui menaçait d'être plus terrible qu'aucune de celles qui avaient eu lieu sous les règnes précédents. A cet effet, le cardinal Gérard fut envoyé à la cour de l'empereur pour terminer tous les différends qui existaient entre le saint-siège et ce prince, sans néanmoins sacrifier les intérêts de l'Église.

Malheureusement l'ambassadeur ne se conforma pas aux ordres du pontife; il osa parler au souverain, en audience publique, avec une telle arrogance, que Frédéric se vit obligé de le chasser de sa présence. Cet affront exaspéra le légat, et le fit entrer dans une si violente colère, que le sang l'étouffa instantanément, sans qu'il fût possible de lui porter secours.

Frédéric voulut cependant montrer au pontife qu'il savait rendre justice à ses bonnes intentions et le distinguer de ses envoyés; il lui députa l'archevêque de Magdebourg pour lui rendre compte de son élection, et pour se soumettre à son jugement. Anastase reçut Guicman avec distinction; et après avoir écouté ses explications, il le confirma dans la dignité archiépiscopale et lui donna même le pallium. Cette conduite du pape scandalisa la plus grande partie du clergé fanatique; et s'il faut en croire Othon de Frisingue, les prêtres osèrent accuser le saint-père d'une criminelle condescendance envers l'empereur.

D'après différents historiens, Anastase publia l'année suivante cette bulle remarquable sur les chevaliers de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, les mêmes qui dans la suite prirent le nom de chevaliers de Rhodes et de Malte, et dont

la fondation remontait à l'année 1113, comme l'indique un décret de Pascal II, adressé à Gérard, le premier grand maître de cet ordre.

Anastase, dans sa bulle qui est la plus explicite, confirmait au grand maître Raimond le droit d'être exempt de la juridiction du patriarche de Jérusalem; il ajoutait : « Comme » tous vos biens sont destinés à l'entretien des pèlerins et » des pauvres, nous défendons aux laïques et aux ecclésiastiques, quel que soit leur rang, d'exiger les dîmes de vos » terres. Nous interdisons à tous les évêques de publier des » suspenses ou des anathèmes dans les églises placées sous » votre autorité; et lors même qu'un interdit devrait être » fulminé dans la contrée où vous vous trouvez, l'office divin » sera toujours célébré dans vos basiliques, seulement à » portes closes et sans sonner les cloches.

» Enfin, pour que vous puissiez toujours faire célébrer la » sainte messe, nous vous permettons de recevoir dans vos » temples des prêtres et des clercs de toutes les nations, après » vous être informés préalablement de leurs bonnes mœurs » et de la régularité de leur ordination; si les prélats dont ils » dépendent refusaient de vous les accorder, je vous autorise, » en vertu du pouvoir qui a été délégué au saint-siège, à les » prendre de force; et du moment où ils seront dans vos » temples, ils ne seront alors soumis qu'à votre chapitre et » au pape.

» Nous vous permettons également de recevoir dans vos » hospices des laïques pour le service des pauvres. Quant aux » frères, c'est-à-dire aux chevaliers qui seront reçus dans

» votre compagnie, nous leur défendons de retourner au siècle  
 » après avoir pris l'habit et la croix. Nous leur défendons  
 » pareillement de passer dans un autre ordre sous prétexte  
 » de vouloir mener une vie plus austère.

» Relativement aux dédicaces de vos autels et de vos ora-  
 » toires, vous les ferez faire par l'évêque diocésain, s'il veut  
 » y participer gratuitement; dans le cas contraire, vous choi-  
 » sirez un autre prélat. Enfin, nous vous confirmons toutes  
 » les seigneuries et tous les domaines que votre hospice pos-  
 » sède déjà en Asie et en Europe ou qu'il possédera dans  
 » l'avenir. »

L'histoire garde le silence sur les autres actions du pape; il est probable qu'il suivit les conseils de la sagesse et de la modération, ainsi qu'il avait fait au commencement de son règne. Il tint le saint-siège l'espace de quatorze mois et quelques jours, et mourut le 2 décembre 1154, regardé comme le meilleur pontife qui eût gouverné l'Église depuis plusieurs siècles.

## ADRIEN IV,

MANUEL COMNÈNE,  
 empereur d'Orient.

174° PAPE.

LOUIS VII,  
 roi de France.

Histoire singulière d'Adrien avant son pontificat. — Son élection. — Troubles à Rome. — L'empereur se rend en Italie. — Arnaud de Brescia est arrêté. — Entrevue du pape et de Frédéric Barberousse. — Députation des Romains. — Couronnement de Frédéric Barberousse. — Violente sédition à Rome. — Adrien quitte la ville sainte, et l'empereur retourne en Allemagne. — Excommunication contre le roi de Sicile. — Plaintes des peuples contre les chevaliers de l'hospice de Jérusalem. — La paix est conclue entre le pape et le roi de Sicile. — Plaintes de Jean Sarrisbury contre l'Église romaine. — Adrien donne la couronne d'Irlande au roi d'Angleterre. — Querelles entre l'empereur et le pape. — Mort d'Adrien.

« La Providence divine semble avoir pris soin de tirer de  
 » la poussière Adrien pour le faire asseoir sur le trône de  
 » saint Pierre et pour le mettre au-dessus des princes de son  
 » peuple. » Tel est l'exorde de Maimbourg dans son histoire  
 d'Adrien IV. En effet, le saint-père était Anglais de nation,  
 et fils d'un clerc de village, nommé Nicolas Brec-Spère, si  
 misérable, qu'après la mort de sa femme, n'ayant plus rien  
 pour vivre, il avait été obligé de servir comme domestique  
 dans les cuisines du couvent de Saint-Alban.